

Les jeunes à vélo

Lorient : "vélos-étudiants"

La ville de Lorient a décidé d'implanter le site universitaire en ville et non en périphérie de la ville comme cela s'est pratiqué dans certaines agglomérations. L'objectif était d'intégrer la vie universitaire à la vie de la ville, de rendre les équipements urbains facilement accessibles pour les étudiants et ainsi de dynamiser la vie urbaine.

Le site retenu est irrigué par les principales lignes de bus de l'agglomération et se situe à 1,5 km du cœur de Lorient.

La ville et le district ont acheté 100 vélos et les ont mis gratuitement à la disposition des étudiants pendant l'année scolaire contre une caution de 500 F. Le vélo est proposé aux nouveaux arrivants par le CROUS, lors de leurs premières démarches d'inscription.

Les résidences universitaires privées et celle du CROUS sont équipées de locaux pour les vélos. Des parkings abrités ont été créés à l'entrée des différents bâtiments de l'université.

La ville a mis en place une politique cyclable en réalisant notamment un réseau important de bandes cyclables. Aujourd'hui 60 km de rues sont ainsi aménagés et tous les couloirs de bus sont accessibles aux vélos. Cet équipement, complété par de nombreux arceaux de stationnement, permet un usage sûr et confortable de la bicyclette.

Le parc de vélos est récupéré par les services techniques municipaux à la fin de l'année universitaire. Il est alors proposé en location pendant l'été, soit à l'Office de tourisme, soit au Palais des congrès.

RÉSULTATS OBTENUS

Tous les vélos disponibles trouvent preneurs chaque année depuis 1995, à la grande satisfaction des étudiants. Le fait de voir de nombreux vélos sur les parkings a incité d'autres étudiants et aussi des habitants du quartier à utiliser eux aussi leur vélo. L'usage de la bicyclette a ainsi augmenté en ville.

ENSEIGNEMENTS

Le déplacement à vélo est complémentaire de l'usage des transports collectifs et donne aux étudiants une liberté de déplacement dans la ville sans avoir recours à la voiture.

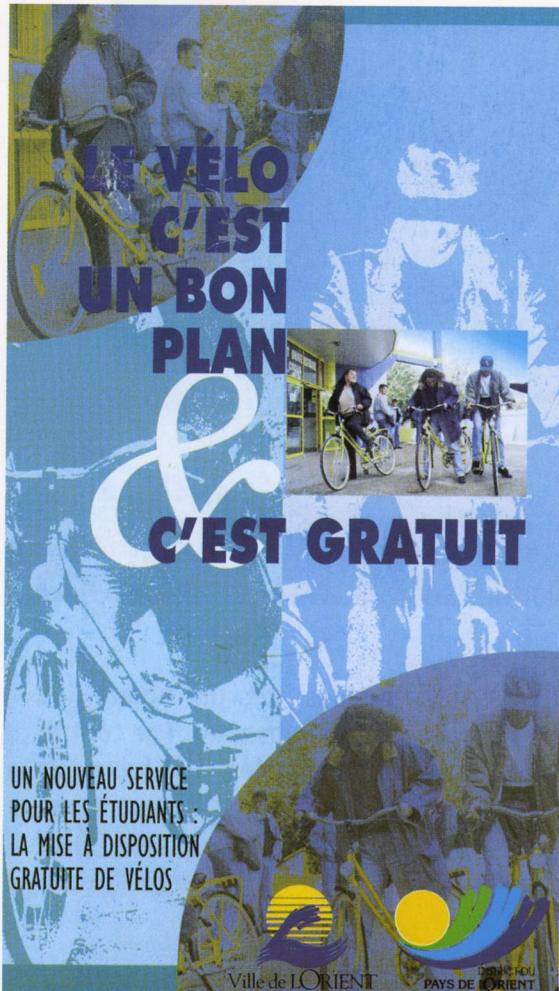
Cette opération a permis de faire redécouvrir l'usage du vélo à des jeunes qui, autrement, auraient utilisé un mode de déplacement motorisé. Elle contribue également à faire baisser la pression sur le stationnement dans le secteur universitaire.

ÉLÉMENTS DE COÛT

- Investissement de départ : 160 000 F pour 100 vélos.
- Coûts de maintenance : 12 000 F par an.
- 5 à 6 vélos perdus ou volés par an doivent être remplacés.
- Tarif de location l'été : sur la base de 25 F la demi-journée.

PERSONNES À CONTACTER

- Serge Morin, adjoint au maire de Lorient - Tél. 02 97 02 22 00
- Danielle Garnier, responsable du CROUS - Tél. 02 97 87 17 57
- Patrick Gautier, ville de Lorient, services techniques - Tél. 02 97 02 22 84



Un vélo est proposé aux étudiants arrivant à Lorient

© Photos : ville de Lorient



Les premiers tours de roue



Le parking à vélos d'un bâtiment universitaire



Les responsables municipaux présentent les vélos